



Nota:
 Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-PLU-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-PLU-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>
 Ou contacter directement le gestionnaire.

<p>Commune de NAVES 59422</p>	<p>Carte de Servitudes d'Utilité Publique</p>	<p>Plan Local d'Urbanisme</p>
	<p>Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord</p>	<p>- Type Procédure : Elaboration - Délibération du : 19/01/2018 - Mise à jour : Mai 2017 - Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Poi - Dgfp - Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr</p>

